Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260310-CMNE2026_017-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL

Séance du 10 mars 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Pouvoirs	2
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	2 mars 2026
Secrétaire de séance	Virginie GOMBERO

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Louis LE MASLE.

Présents : Jean Louis LE MASLE, Philippe FLEGEAU, Gérard BENOIT, Virginie GOMBERO, Martine GRANDVALET, Sylvie JOUBAUD, Christian LE SAËC, Yann URVOIS, Laurent DANIEL, Sébastien HELLEGOUARCH, Frédéric THOMAS, Martine LE HAY BOUGLOUAN, Natacha PINHAS, Sabine QUEMENER, Cédric LECLERC, Christelle LE STRAT

Absents excusés ayant donné pouvoir : Peggy MAGNIER HENRY donne pouvoir à Virginie GOMBERO ; Cédric LECLERC donne pouvoir à Sylvie JOUBAUD

Excusé : Thierry CRESPEAU

2026/017	**Demande de subvention CAF – Mobilier ludothèque**

Madame Virginie GOMBERO, adjointe, indique qu'il convient de solliciter l'aide de la CAF pour l'achat mobilier et divers équipements pour la future ludothèque. Il est proposé au Conseil municipal de valider le plan de financement suivant :

OBJET	MONTANT HT
Mobilier	40 674 €
Informatique	9 324 €
Signalétique	7 822 €
Divers équipements	811 €
Total	**58 631 €**
CAF (50%)	29 315 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès des services de la CAF dans le cadre du fonds public et territoire au taux le plus élevé ;
- **CHARGE** le Maire ou son représentant à signer les actes relatifs à la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Louis LE MASLE

Le secrétaire de séance

